



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Auctionsale after bankruptcy in France

Suite à la fermeture
d'un site industriel



PHILIPS

rue des Brotteaux
01700 MIRIBEL

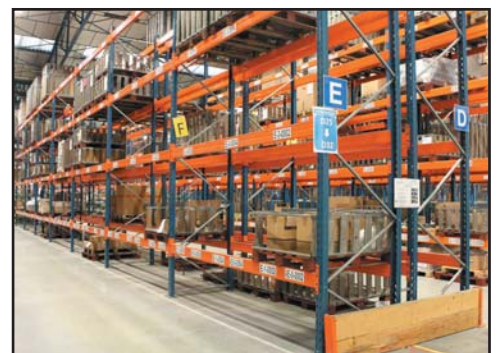
FABRICATION DE LUMINAIRES

MANUFACTURE OF LIGHT

**VENTE EN SIMULTANÉ SUR
WWW.INTERENCHERES-LIVE.COM
LIVE BIDDING ON THE INTERNET**



live interencheres-live.com
Enchères LIVE et ordres d'achat secrets



► **Catalogue complet**
disponible sur notre site internet

► **Detailed catalogue**
on our website

www.lutece-industrie.com

www.interencheres.com

Mardi 5 Décembre 2017

à 14h00

SALLE DES VENTES
rue des Brotteaux
01700 MIRIBEL

Tuesday, 5 December 2017

at 2.00 p.m

AUCTION ROOM
rue des Brotteaux
01700 MIRIBEL

Pour tout renseignement / For all request : Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63

S.V.V. de BOURGOGNE
Maître Benoît DESSAUT
Commissaire-Priseur - Agrément 2002-123
168 Avenue Boucicaut - 71108 CHALON SUR SAÔNE
Tél. : +33 (0)3 85 46 39 98 - Fax : +33 (0)3 85 43 22 25

Assisté par : **LUTÈCE INDUSTRIE**
Consultants internationaux en ventes industrielles
60, rue de Castagnary - 75015 PARIS
Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63 - English and Spanish : 33 (0)7 81 58 50 40
info@lutece-industrie.com

AVIS AUX ACHETEURS

La présente vente sur Internet est régie par les Conditions Générales de Ventes figurant en fin de catalogue et par les Conditions Particulières indiquées ci-après :

VISITES

**Mardi 5 Décembre 2017 de 8h00 à 12h00
ET
Uniquement sur rendez-vous avant la vente**

**PHILIPS
21 rue des Brotteaux – 01700 MIRIBEL**

DEROULEMENT DE LA VENTE

La vente aura lieu le Mardi 5 Décembre 2017 à 14h00

**VENTE SUR SITE :
21 rue des Brotteaux – 01700 MIRIBEL**

**S.V.V. de Bourgogne - Maître Benoît DESSAUT
Commissaire-Preneur habilité – Agrément 2002-123
168 Avenue Boucicaut
71108 CHALON SUR SAÔNE
Tel : +33 (0)3 85 46 39 98 Fax : +33 (0)3 85 43 22 25**

Les adjudications sont faites HT. L'adjudicataire payera, en sus du prix d'adjudication des frais acheteurs de 18% HT ainsi que la TVA en vigueur, soit 20 %.

Pour les acheteurs assujettis et identifiés dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, indiquer leur numéro de T.V.A. et fournir l'attestation du numéro d'identification délivrée par l'Administration fiscale de leur Pays.

Pour les lots marqués d'un (*) se reporter aux Conditions Générales de Vente en fin de catalogue.

ENLEVEMENT DES LOTS

En référence à l'article 4 des conditions générales de vente, aucun enlèvement ne pourra être effectué sans la production d'une garantie de paiement (voir modèle dans ce catalogue) ou de chèque certifié.

Enlèvements uniquement sur rendez-vous

A partir du Mercredi 6 Décembre 2017 à 8h00

**Les petits lots devront être enlevés impérativement au plus tard le Vendredi 15 Décembre 2017 à 12h00
Et jusqu'au Mardi 26 Janvier 2017 à 12h00 pour la ligne de peinture**

Il appartient aux acquéreurs de venir équiper des matériels nécessaires à l'enlèvement de leur(s) lot(s)

PAIEMENT

**BNPPARB CHALON SUR SAONE (00695)
Code Banque 30004 – Code guichet 00695 – N° de compte 00010122885 – Clé RIB 16
IBAN : FR76 3000 4006 9500 0101 2288 516 – BIC : BNPAFRPPCHL**

GARANTIE BANCAIRE

Nous, soussignés, Banque :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Garantissons jusqu'à un montant de € (euros)

Les achats effectués

par Monsieur ou Madame

de la Société (*Company / Firma*) :

Siège Social :

R.C. :

titulaire, dans notre banque, du compte n°

lors de la vente aux enchères en ligne des matériels de **PHILIPS**

Pour paiement, Monsieur / Madame

De la Société établira un chèque que nous garantissons dans les limites indiquées ci-dessus ou bien le paiement pourra être versé, dès sa première demande écrite dans les mêmes conditions, au compte de :

S.V.V. de Bourgogne - Maître Benoit DESSAUT
Commissaire-Priseur habilité – Agrément 2002-123
168 Avenue Boucicaut
71108 CHALON SUR SAÔNE
Tel : +33 (0)3 85 46 39 98 Fax : +33 (0)3 85 43 22 25

PAIEMENT

BNPPARB CHALON SUR SAONE (00695)
Code Banque 30004 – Code guichet 00695 – N° de compte 00010122885 – Clé RIB 16
IBAN : FR76 3000 4006 9500 0101 2288 516 – BIC : BNPAFRPPCHL

Fait le, à

Signature

Cachet commercial

ORDRE D'ACHAT

Vente PHILIPS
Du Mardi 5 Décembre 2017
S.V.V. de Bourgogne - Maître Benoît DESSAUT
Commissaire-Preneur habilité - Agrément 2002-123
168 Avenue Boucicaut
71108 CHALON SUR SAÔNE
Tel : +33 (0)3 85 46 39 98 Fax : +33 (0)3 85 43 22 25

NOM : FONCTION :
SOCIETE (cachet):
ADRESSE :
CP et VILLE :
TELEPHONE : FAX :
EMAIL :
BANQUE :N° COMPTE.....
N° TVA :

Demandons à Maître Benoît DESSAUT d'acheter pour notre compte les lots mentionnés ci-dessous pour le prix HT et hors frais (18 % HT) maximum indiqué, lors de la VENTE aux ENCHERES :

« PHILIPS du Mardi 5 Décembre »

Nous avons pris connaissance des Conditions Générales de Vente et les acceptons.
Nous vous prions de trouver ci-joint un chèque/espèces ainsi qu'une GARANTIE DE PAIEMENT d'après le modèle proposé au catalogue.

N° de LOT ou Ensembles	OFFRE MAXIMUM en € HT et HORS FRAIS	Prix adjugé en € HT et HORS FRAIS

DATE :

SIGNATURE :

N° Lot	Est	Description	Situation
1	250	4 barrières immatérielles TECTRA, type OPTO-LINES	Hall 1
2	200	Cercluse ORGAPACK, type SMA 10, n° 351-530-001, année 2007	Hall expédition
3	200	Cercluse sur batterie ORGAPACK, type OR-T- 120 avec chargeur de batterie et dévidoir	Hall expédition
4	300	Ensemble de matériel électrique divers comprenant, coffret avec disjoncteurs 20 A et différentiel, prises de courant 32 A 3P+N+terre, prises mâle LEGRAND 3P+terre, disjoncteurs divers	Hall 1
5	100	Ensemble de boîtier électrique divers	Hall 1
6	200	Environ 10 équilibreurs DOGA avec guide	Hall 1
7	200	Environ 20 lampes de signalisation WERMA	Hall 1
8	200	2 chauffages électriques NOIROT, puissance 9000 watt	Hall 1
9	60	11 poteaux métalliques, hauteur 1250 mm	Hall 1
10	150	Environ 15 ventilateurs de bureaux	Hall 1
11	100	Environ 10 ventilateurs de plafond	Hall 1
12	50	Lot de 2 repose pieds et divers	Hall 1
13	200	Unité central écran IPO, 10 claviers, 14 douchettes lecteur code barre, câbles et divers	Hall 1
14	150	Lot de roulettes diverses	Hall 1
15	100	Lot de boîtiers de connexion divers	Hall 1
16	250	Préhenseur d'aide à la manutention SCHMALZ, modèle JUMBOFLEX, capacité 35 kg, préhenseur et 2 pompes	Hall 1
17	100	2 visseuses devisseuses pneumatiques FIAM avec déport	Hall 1
18	200	Environ 10 visseuses devisseuses pneumatiques FIAM	Hall 1
19	200	Environ 10 visseuses devisseuses pneumatiques FIAM	Hall 1
20	200	Environ 10 visseuses devisseuses pneumatiques FIAM	Hall 1
21	200	Environ 10 visseuses devisseuses pneumatiques FIAM	Hall 1
22	300	Environ 15 visseuses devisseuses pneumatiques FIAM	Hall 1
23	300	Environ 10 visseuses devisseuses angulaires pneumatiques FIAM	Hall 1
24	300	Environ 10 visseuses devisseuses pneumatiques ATLAS-COPCO	Hall 1
25	200	Environ 10 visseuses devisseuses pneumatiques divers	Hall 1
26	100	2 visseuses devisseuses électriques avec variateur de vitesse	Hall 1
27	80	2 visseuses devisseuses électriques avec variateur de vitesse	Hall 1
28	180	6 riveteuses pneumatiques	Hall 1
29	180	6 riveteuses pneumatiques	Hall 1
30	500	5 riveteuses hydrauliques avec piston hydraulique pneumatique HONSEL, Ø 18/30	Hall 1
31	500	5 riveteuses hydrauliques avec piston hydraulique pneumatique HONSEL, Ø 18/31	Hall 1
32	150	Lot de tuyauteries spirales pneumatiques, pédales de commande pneumatiques, et vérins équilibreur	Hall 1
33	500	Environ 50 équilibreurs ATLAS-COPCO, modèle RIL2C	Hall 1
34	100	10 pistolets de pose rilsan HELLEMANN, modèle MARK 7 P	Hall 1
35	200	3 doseurs de colle EFD, modèle ULTRA 2400 série	Hall 1

N° Lot	Est	Description	Situation
36	1 000	2 machines automatiques à dénuder WEIDMULLER, modèle Power Stripper 6	Hall 1
37	80	Testeur de bracelets et chaussures VERMASSON	Hall 1
38	200	3 hottes ionizer, 1 EMIT, 1 SIMCO, longueur 1050 mm	Hall 1
39	300	Scie PROMAC, modèle 348 C METAL BAND SAW, n° T13895, passage 200 mm, puissance 0,38 kW, 220 v mono	Réserve hall 1
40	2 000	Filmeuse ROBOPAC, modèle ROTOPLAT 708 PVS, n° 30136762, alimentation 230 V	Réserve hall 1
41	300	2 visseuses devisseuses ATLAS COPCO, modèle EBL 35 avec alimentation	Réserve hall 1
42	300	2 visseuses devisseuses ATLAS COPCO, modèle EBL 35 avec alimentation	Réserve hall 1
43	400	8 visseuses devisseuses avec alimentation	Réserve hall 1
44	350	7 visseuses devisseuses avec alimentation	Réserve hall 1
45	200	3 visseuses devisseuses et 5 variateurs de vitesse	Réserve hall 1
46	200	Visseuse deviseuse pneumatique ATLAS COPCO, modèle LUM 22 SR12, pression de service 7 bars, 3,5-12,5 Nm	Réserve hall 1
47	400	Lot de câbles 5x2,5 mm ² et 5x6 mm ² et divers	Réserve hall 1
48	1 000	Filmeuse ROBOPAC, modèle ROTOPLAT 506, n° KN/083580, Ø du plateau 1800 mm, hauteur 3000 mm, alimentation 220 V en mono (en panne)	Hall expédition
49	120 000	Faculté de réunion des lots 50 à 54 Ensemble de la ligne de peinture	Local peinture
50		Installation de peinture Atelier MICHAUD, année 2008, comprenant: - 1 convoyeur aérien avec poste de chargement - 1 Tunnel TTS, puissance 75 kW, température du bac 1 de dégraissage 60 c°, température du bac 2 de dégraissage 60 c°, température du bac 1 de rinçage eau osmosée 40 c°, température du 1 de rinçage eau osmosée 30 c°, débit d'air chaud 10 000 m ³ /h - Tunnel de séchage, température 110 c°, air de brasage 30000 m ³ /h, air extrait 2600 m ³ /h, puissance électrique installée 17 kW, gaz 200 kW - Tunnel infrarouge température 200 c°, débit d'air extrait 2600 m ³ /h, puissance électrique installée 1 kW, gaz 196 kW	Local peinture
51		Cabine de poudre inox AMC, année 2008, débit d'air 8800 m ³ /h, ouverture 1500x1500 mm, filtre à cartouche puissance 15 kW avec informatique associé	Local peinture
52		Cabine de poudre inox AMC, année 2008, débit d'air 8800 m ³ /h, ouverture 1500x1500 mm, filtre à cartouche puissance 15 kW avec informatique associé	Local peinture
53		2 pistolets de poudrage dont 1 GEMA, modèle Opti Star	Local peinture
54		Pistolet de poudrage GEMA, modèle Opti Star	Local peinture
55	3 000	Chaudière ATLANTIC GUILLOT, modèle FBG 942, année 2012, puissance 94 kW, température 100 c°, pression 4 bars, avec brûleur CUENOD, modèle C120	Magasin 2, étage

N° Lot	Est	Description	Situation
56	2 000	Chaudière OERTLI, type OFC-8-928 E/928 EB, n° 67025, année 1998, puissance 870-928 kW, température 100 c°, pression 6 bars, avec brûleur CUENOD, modèle C100	Magasin 3, étage
57	1 500	Climatiseur CIAT, modèle climat Ciat- concept	Local peinture
58	300	2 pompes KSB, débit 80 m³/h	Local peinture
59	150	Pompe KSB, type GN 11, débit 1 m³/h	Local peinture
60	400	2 pompes KSB, type ETA CHROM BC 025-125/152 c 5	Local peinture
61	300	2 pompes	Local peinture
62	200	Pompe centrifuge KSB, modèle ETA NORM GPV-W/CPV-W	Local peinture
63	300	Environ 10 moteurs électriques et 2 moteurs avec réducteur	Local peinture
65	10 000	Compresseur KAESER, type B5D75, n° 2843, année 2014, puissance 37 kW, 2960 t/mn, pression 8,5 bars, 3306 heures en charge, 5325 heures totale	Local compresseur
66	7 000	Compresseur KAESER, type LSD 85 5FC, n° 1183, année 2012, puissance 45 kW, 2965 t/mn, pression 8,5 bars, 32423 heures en charge, 20893 heures totale	Local compresseur
70	7 000	Machine tridimensionnelle MITUTOYO, modèle BH 706, n° 374 TM-111, dimension du marbre largeur 1000 mm, longueur 1200 mm avec tête RENISHAUW	Contrôle
75	2 400	Environ 30 m de rayonnage 4 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 1
76	1 800	Environ 23 m de rayonnage 4 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 1
77	1 800	Environ 23 m de rayonnage 3 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 1
78	800	Environ 10 m de rayonnage 3 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 1
79	1 800	Environ 23 m de rayonnage 4 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 1
80	1 800	Environ 23 m de rayonnage 4 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 1
81	4 000	Environ 50 m de rayonnage 3 et 4 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 1
82	1 800	Environ 23 m de rayonnage 4 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 1
83	1 800	Environ 23 m de rayonnage 4 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 1
84	1 800	Environ 23 m de rayonnage 4 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 1
85	4 000	Environ 50 m de rayonnages 3 et 4 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 1
86	1 800	Environ 23 m de rayonnage 4 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 1
87	1 800	Environ 23 m de rayonnage 3 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 1
88	1 800	Environ 23 m de rayonnage 3 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 1

N° Lot	Est	Description	Situation
89	550	Environ 6,60 m de rayonnage 3 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 1
95	500	2 rayonnages dynamiques 4 niveaux, largeur 3000 mm, profondeur 2200 mm, hauteur 2250 mm	Magasin 1
96	500	2 rayonnages dynamiques 4 niveaux, largeur 3000 mm, profondeur 2200 mm, hauteur 2250 mm	Magasin 1
97	500	2 rayonnages dynamiques 4 niveaux, largeur 3000 mm, profondeur 2200 mm, hauteur 2250 mm	Magasin 1
98	500	2 rayonnages dynamiques 4 niveaux, largeur 3000 mm, profondeur 2200 mm, hauteur 2250 mm	Magasin 1
99	500	2 rayonnages dynamiques 1 de 3 niveaux, largeur 3000 mm, profondeur 2200 mm, hauteur 2250 mm, 1 de 4 niveaux, largeur 2000 mm	Magasin 1
100	500	2 rayonnages dynamiques 4 niveaux, largeur 3000 mm, profondeur 2200 mm, hauteur 2250 mm	Magasin 1
101	500	2 rayonnages dynamiques 4 niveaux, largeur 3000 mm, profondeur 2200 mm, hauteur 2250 mm	Magasin 1
102	500	2 rayonnages dynamiques 4 niveaux, largeur 3000 mm, profondeur 2200 mm, hauteur 2250 mm	Magasin 1
103	500	2 rayonnages dynamiques 3 et 4 niveaux, largeur 3000 mm, profondeur 2200 mm, hauteur 2250 mm	Magasin 1
104	500	2 rayonnages dynamiques 4 niveaux, largeur 3000 mm, profondeur 2200 mm, hauteur 2250 mm	Magasin 1
105	500	2 rayonnages dynamiques 4 niveaux, largeur 3000 mm, profondeur 2200 mm, hauteur 2250 mm	Magasin 1
106	500	2 rayonnages dynamiques 4 niveaux, largeur 3000 mm, profondeur 2200 mm, hauteur 2250 mm	Magasin 1
107	500	2 rayonnages dynamiques 1 de 3 niveaux, largeur 3000 mm, profondeur 2200 mm, hauteur 2250 mm, 1 de 4 niveaux, largeur 2000 mm	Magasin 1
108	500	2 rayonnages dynamiques 4 niveaux, largeur 3000 mm, profondeur 2200 mm, hauteur 2250 mm	Magasin 1
109	500	2 rayonnages dynamiques 4 niveaux, largeur 3000 mm, profondeur 2200 mm, hauteur 2250 mm	Magasin 1
110	500	2 rayonnages dynamiques 4 niveaux, largeur 3000 mm, profondeur 2200 mm, hauteur 2250 mm	Magasin 1
115	3 500	Environ 36 m de rayonnages 3 et 4 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm, avec caillebotis métalliques	Magasin 2
116	4 000	Environ 43 m de rayonnages 3 et 4 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm, avec caillebotis métalliques	Magasin 2
117	3 400	Environ 43 m de rayonnage 4 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 2
118	3 400	Environ 43 m de rayonnage 4 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 2
119	3 400	Environ 43 m de rayonnage 4 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 2

N° Lot	Est	Description	Situation
120	3 400	Environ 43 m de rayonnage 4 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 2
121	3 200	Environ 40 m de rayonnage 4 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 2
122	3 200	Environ 40 m de rayonnage 4 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 2
123	800	Environ 10 m de rayonnage 3 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 2
124	2 400	Environ 30 m de rayonnages 2 et 3 niveaux, échelle largeur 1050 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 2
125	800	Environ 10 m de rayonnage 3 niveaux, échelle largeur 1050 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 2
126	500	Environ 6,5 m de rayonnage 3 niveaux, échelle largeur 1100 mm, hauteur 6000 mm, lisse de 3300 mm	Magasin 2
127	700	Environ 9 m de rayonnage 3 niveaux, échelle largeur 1050 mm, hauteur 4500 mm, 2 lisses de 3300 mm, 1 lisse de 2200 mm	Magasin 2
130	200	Béquille de sécurité pour semi-remorque	Extérieur quai
131	200	Béquille de sécurité pour semi-remorque	Extérieur quai
132	200	Béquille de sécurité pour semi-remorque	Extérieur quai
133	200	Béquille de sécurité pour semi-remorque	Extérieur quai
134	200	Béquille de sécurité pour semi-remorque	Extérieur quai
135	200	Béquille de sécurité pour semi-remorque	Extérieur quai
136	200	Béquille de sécurité pour semi-remorque	Extérieur quai
137	200	Béquille de sécurité pour semi-remorque	
140	600	Armoire de stockage en rétention galvanisé DENIOS, type MC 2.10, volume 1250 litres, largeur 2850 mm, hauteur 2480 mm, profondeur 1660 mm	Extérieur quai
145	2 500	4800 mm de rayonnage archives, 4 niveaux, largeur 800 mm, hauteur 2000 mm avec pièces divers profilés et tubes TRILOGIQ, chemin de câbles, tuyaux air PREVOST	Réserve hall 1
150	400	Pompe à vide GARDNER DENVER, type VLT 40, avec préhenseur	Hall 1
151	400	Pompe à vide GARDNER DENVER, type VLT 40, avec préhenseur	Hall 1
152	400	Pompe à vide BECKER, type VT 440 avec préhenseur et potence	Hall 1
153	400	Pompe à vide BECKER, type VT 440 avec préhenseur et potence	Hall 1
154	400	Pompe à vide BECKER, type VT 440 avec préhenseur et potence	Hall 1
155	400	Pompe à vide BECKER, type VT 440 avec préhenseur et potence	Hall 1
156	400	Pompe à vide BECKER, type VT 440 avec préhenseur et potence	Hall 1
157	500	Pompe, préhenseur et potence	
158	500	Pompe, préhenseur et potence	
160	150	Coffret de chantier comprenant : 24 prises de courant électriques 220 volt avec disjoncteurs	Hall 1

N° Lot	Est	Description	Situation
161	900	3 bancs de contrôle BOUCHET, type D1005	Hall 1
162	900	3 bancs de contrôle BOUCHET, type D1005	Hall 1
163	900	3 bancs de contrôle BOUCHET, type D1005	Hall 1
164	600	2 Baies de contrôle BOUCHET	Hall 1
165	600	2 Baies de contrôle BOUCHET	Hall 1
166	600	2 Baies de contrôle BOUCHET	Hall 1
167	600	2 tests box, type BOUCHET	Hall 1
168	600	2 tests box, type BOUCHET	Hall 1
169	600	2 tests box, type BOUCHET	Hall 1
170	600	Banc de contrôle BOUCHET, type D1005	
175	750	Environ 72 chariots 4 et 5 niveaux, largeur 800 mm, profondeur 400 mm, hauteur 1200 mm	Hall 1
176	200	Environ 10 chariots 5 et 8 niveaux, largeur 800 mm, profondeur 600 mm, hauteur 1200 mm	Hall 1
177	120	6 chariots, largeur 390 mm, 600 mm, hauteur 650 mm	Hall 1
178	1 000	Environ 100 chariots en fil d'acier, largeur 400 mm, longueur 600 et 800 mm, hauteur 650 mm	Hall 1
179	1 100	Environ 110 chariots en fil d'acier, largeur 400 mm, longueur 600 mm, hauteur 320 mm	Hall 1
180	1 100	Environ 110 chariots en fil d'acier, largeur 400 mm, longueur 600 mm, hauteur 500 mm	Hall 1
181	1 400	Environ 70 chariots tubulaires 2 et 3 niveaux, largeur 400 mm, longueur 650 mm, hauteur 1300 mm	Hall 1
182	140	7 chariots acier 2 niveaux, largeur 500 mm, longueur 900 mm, hauteur 730 mm	Hall 1
183	800	9 pupitres informatiques	Hall 1
184	160	2 pupitres d'atelier	Hall 1
185	300	Environ 30 sièges de bureaux	Hall 1
186	300	15 bancs de test luminaire	Hall 1
187	800	10 gabarits de montage luminaire avec colonnes électriques sur batterie	Hall 1
190	200	3 bureaux avec caissons 3 tiroirs et 2 chaises dactylo	Bureaux rez de chaussée
191	300	2 tables homme debout, 5 chaises hautes et 5 chaises doubles avec tablettes centrale	Salle fumeur
192	500	2 tables homme debout, 2 tables basses rondes, table homme debout rectangulaire, 11 chaises hautes, 6 chaises, 4 tabourets, banc à 4 assises et 2 bancs à 3 assises	Salle de repos
193	150	2 bureaux, 2 caissons et 2 chaises	Bureau Rez de chaussée
194	200	3 bureaux, 3 caissons et 5 chaises	Bureau Rez de chaussée
195	200	Bureau ergonomique, bureau, caisson et 2 chaises	Bureau Rez de chaussée

N° Lot	Est	Description	Situation
196	200	2 bureaux, 2 caissons and 2 chaises	Bureau Rez de chaussée
197	120	Bureau, 2 tables, caisson et chaise	Bureau Rez de chaussée
198	300	Imprimante d'étiquettes TEC, modèle SX5 RFID READY	Bureau Rez de chaussée
199	300	Imprimante d'étiquettes TEC, modèle SX5 RFID READY	Bureau Rez de chaussée
200	300	Imprimante d'étiquettes TEC, modèle SX5 RFID READY	Bureau Rez de chaussée
201	400	4 bureaux, 4 armoires basses et 3 chaises	Bureau Etage
202	400	4 bureaux, 4 armoires basses, 4 chaises	Bureau Etage
203	150	3 tables et 7 chaises	Salle de réunion Etage
204	150	Bureau avec retour, caisson, 2 armoires basses, siège dactylo et 2 chaises	Bureau - 112
205	350	2 bureaux avec retour, caisson à 3 tiroirs, 2 tables et armoire basse	Bureau - I 01
206	200	2 bureaux, 2 caissons à 2 tiroirs et 2 chaises	Bureau - 102
207	200	2 bureaux, 2 caissons à 2 tiroirs et 2 chaises	Bureau - 102
208	200	2 bureaux, caisson à 2 tiroirs et 2 chaises	Bureau - 102
209	200	2 bureaux, caisson à 2 tiroirs et chaise	Bureau - 102
210	200	2 bureaux, 2 caissons à 2 tiroirs et 2 chaises	Bureau - 102
211	120	2 tables homme debout, bureau et caisson	Bureau - 102
212	100	Bureau, caisson, chaise, armoire et 3 chaises	
213	150	Bureau avec retour et chaise	Bureau - 126
214	250	2 bureaux d'angle avec 2 caissons 3 tiroirs et 2 chaises	Bureau - 128
215	250	2 bureaux d'angle avec 2 caissons 3 tiroirs et 2 chaises	Bureau - 128
216	170	Bureau d'angle avec caisson 3 tiroirs	Bureau - 128
217	250	2 bureaux d'angle avec caisson 3 tiroirs, armoire et 2 chaises	Bureau - 107
218	200	2 bureaux, 2 caissons et 2 chaises	Bureau - 45 Rez de chaussée
219	200	2 bureaux, 2 caissons et 2 chaises	Bureau - 45 Rez de chaussée
220	200	2 bureaux, 2 caissons et 2 chaises	Bureau - 45 Rez de chaussée
221	200	2 bureaux, 2 caissons et 2 chaises	Bureau - 45 Rez de chaussée

N° Lot	Est	Description	Situation
222	120	Bureau, caisson et chaise	Bureau - 45 Rez de chaussée
223	350	3 bureaux ergonomiques avec caissons et 3 chaises	Bureau - 49 Rez de chaussée
224	500	11 vestiaires à 6 casiers	Rez de chaussée
226	200	4 horloges digitales BODET, horloge digitale RIUM et 2 horloges	Maintenance
227	250	5 vestiaires à 4 casiers	Hall 3 - Etage
228	450	9 vestiaires à 4 casiers	
229	150	3 vestiaires à 4 casiers, 1 vestiaire à 6 casiers, 5 vestiaires à 6 casiers	Hall 3 RCH
230	450	9 vestiaires à 4 casiers	
231	100	2 palans	
232	100	4 cisailles pour coupe fil électrique	
233	300	10 vérins divers	
234	300	3 motoréducteurs	

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La vente est conduite par l'opérateur de ventes volontaires (l' « OVV »).

En cette qualité, l'OVV agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur. Les rapports entre l'OVV et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales de vente (les « CGV »).

LA VENTE ET SON DÉROULEMENT

Article 1

La vente est publique et a lieu aux enchères.

L'adjudication sera faite au plus offrant contre paiement comptant.

En cas de double enchère, le lot sera remis en vente et le public admis à enchérir à nouveau.

Article 2

La vente a lieu dans l'ordre indiqué dans le catalogue de vente. L'OVV se réserve toutefois le droit de s'écarter de l'ordre du catalogue, de réunir ou diviser des lots, ou retirer des lots qui n'atteindraient pas un prix à sa convenance, même après enchères dépassant la mise à prix.

Article 3

Les matériels sont vendus dans l'état où ils se trouvent lors de la vente, sans aucune garantie ni aucun recours. L'acheteur potentiel est considéré comme compétent, et réputé avoir pris connaissance de l'état du matériel lors des expositions. Les photos utilisées sur les différentes publicités ne sont pas contractuelles. Les cotes, quantités et qualités figurant au catalogue ne sont données qu'à titre indicatif et ne sont pas garanties.

LE PAIEMENT DU PRIX, DES FRAIS ET TAXES

Article 4

Les adjudications sont faites HT. L'adjudicataire paiera, en sus du prix d'adjudication des frais acheteurs de 18 % HT ainsi que la TVA en vigueur 20 %.

Pour être effectif, le paiement se fera :

- soit en espèces dans le respect de la réglementation en vigueur, soit 1 000 €,
- soit par chèque certifié ou par chèque accompagné obligatoirement d'une garantie bancaire (voir modèle dans ce catalogue),
- soit par virement bancaire (mode de règlement exigé pour les acheteurs hors France)

Les acheteurs hors France devront s'acquitter du montant de la TVA française au taux de 20 %, comme caution. Cette somme sera remboursée sur présentation du document de transport pour les acheteurs de la CEE et sur présentation du document d'export pour les acheteurs hors CEE.

L'ensemble des frais bancaires restera à la charge de l'acheteur.

Article 5

Conformément aux dispositions de l'article L.121-8 du Code de la consommation, les ventes aux enchères publiques sont exclues du champ du droit de rétraction.

Article 6

A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis à la vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant, sans préjudice des dommages et intérêts dus par ce dernier. Dans le cas où le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice des dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, l'OVV se réserve la possibilité de réclamer à l'adjudicataire défaillant le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial de l'objet concerné et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur ainsi que les coûts que l'organisation de cette nouvelle enchère a générés.

TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ ET GARANTIES

Article 7

Les acheteurs deviennent responsables de leurs lots dès l'adjudication prononcée, mais le transfert de propriété ne sera effectif que lors de l'encaissement définitif du paiement. A compter de l'adjudication, le vendeur ne saura être tenu pour responsable de la disparition partielle ou totale du lot adjudgé, ou des dommages qui pourraient lui être occasionnés.

ENLEVEMENT DES LOTS ADJUGES

Article 8

Les enlèvements devront être effectués par l'acheteur dans les délais annoncés dans le catalogue.

Dans le cas où les lots ne seraient pas retirés dans les délais impartis, le vendeur se réserve le droit d'appliquer aux acheteurs retardataires des frais de stockage et de gardiennage, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée d'aucune manière quant à l'état ou la conservation des lots en question.

Article 9

Sauf stipulation expresse, les conduites de gaz, d'eau, de vapeur, d'électricité ou autre raccordement au lot adjugé seront débranchés à l'endroit du premier raccord, interrupteur, de la première vanne ou des repères apposés par le vendeur sur les conduites. Sauf disposition contraire mentionnée dans le catalogue de vente, l'adjudicataire ne pourra prétendre avoir aucun droit de propriété sur les conduites souterraines ou incorporées dans les éléments de maçonnerie ou les câbles électriques entre les transformateurs et tableau de commande des machines.

Article 10

L'acquéreur est responsable des dommages qu'il cause à autrui ou sur les biens d'autrui.

En cas de nécessité de démonter un bien immobilier pour enlever un ou plusieurs lots adjugés, l'acquéreur ne pourra procéder au démontage du bien qu'après accord de la SVV de Bourgogne et suivant les termes et conditions définis dans cet accord. Un dépôt en rapport avec les dommages pouvant être occasionnés au bâtiment et à ses installations sera effectué par l'acheteur. Si de tels dommages apparaissent, le dépôt sera applicable au paiement en compensation des réparations des dommages. Si le dépôt s'avérait insuffisant pour couvrir les dommages occasionnés par l'acheteur sur le bien immobilier, ce dernier devrait prendre à sa charge l'intégralité des frais de remise en état dudit bien. En l'absence de dommage, le dépôt sera rendu à l'acheteur.

RESTRICTION CONCERNANT LA VENTE DE CERTAINS MATERIELS

Article 11

Les machines et éléments de production sont vendus généralement conformes aux dispositions techniques, ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires françaises. Cette conformité est attestée soit par la Plaque de Conformité (machine mise en service après le 15 Janvier 1981 - décrets 80-543 et 544) ou la Plaque CE (machine mise en service après le 15 Janvier 1993 - décrets 93-40) et le certificat de conformité.

Article 12

Lorsque l'effet mis en vente n'est pas conforme aux dispositions techniques, ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires françaises, cette non-conformité et les restrictions de vente qui en découlent seront mentionnées dans le descriptif figurant dans le catalogue de la vente.

Article 13

Les machines non conformes sont vendues inaptes à la mise en production et il sera mentionné sur le catalogue de vente la mention « absence de certificat de conformité » afin que l'acquéreur puisse prendre connaissance de l'état de la machine avant l'adjudication et cette mention figurera également sur le bordereau d'adjudication. Elles seront donc vendues en l'état et l'adjudicataire devra impérativement signer une attestation de non-conformité de machines et éléments de production au moment du règlement du bordereau d'adjudication. La cession sera donc conditionnée à la signature par l'adjudicataire d'un engagement écrit rappelant qu'il est informé de l'absence de certificat de conformité et qu'il reconnaît que le bien d'équipement ne peut être utilisé dans sa finalité habituelle.

Par voie de conséquence, l'acquéreur s'engage formellement à ne pas utiliser le matériel tant qu'il ne sera pas muni du dit certificat de conformité réglementaire précité et reconnaît qu'en l'état ce matériel ne peut être destiné qu'à la destruction ou au démontage en pièces.

DISPOSITIONS DIVERSES

Article 14

Les stipulations des présentes CGV sont indépendantes les unes des autres. En conséquence, si l'une ou plusieurs stipulations des CGV étaient tenue pour non valides ou déclarées telles en application d'un texte légal ou réglementaire ou à la suite d'une décision judiciaire définitive, les autres stipulations garderaient toute leur force et leur portée.

Article 15

Conformément à la loi, il est précisé que toutes les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication.

Les présentes CGV sont soumises à la loi française. Toute contestation relative à leur existence, validité, opposabilité ou exécution sera soumise aux tribunaux de Paris.

Article 16

Les présentes conditions de vente sont réputées connues et acceptées sans réserve par l'acheteur.

Seule la version des conditions générales de vente rédigées en langue française, régit la vente ; toute traduction n'est qu'indicative.

* * *



LOTS N° 190 À 223



LOT N° 226



► **Nombreux lots de mobilier de bureau**
► *Many batches of furniture*



► **Vestiaires**
► *Lockers*

Ce dépliant photos ne présente qu'un échantillon des matériels proposés à la vente.

POUR PLUS DE DÉTAILS, VEUILLEZ TÉLÉCHARGER LE CATALOGUE SUR NOTRE SITE
www.lutece-industrie.com

This photo flyer only contains a survey of the objects to be auctioned.

FOR MORE DETAILED INFORMATION, PLEASE DOWNLOAD THE CATALOGUE ON OUR WEBSITE
www.lutece-industrie.com

VISITES

PHILIPS

rue des Brotteaux
01700 MIRIBEL

Mardi 5 Décembre 2017
de 8h00 à 12h00



VIEWING

PHILIPS

rue des Brotteaux
01700 MIRIBEL

Tuesday, 5 December 2017
from 8.00 a.m. to 12.00 p.m.

CONDITIONS DE VENTE : Les conditions générales de vente sont précisées au catalogue, notamment en ce qui concerne les restrictions sur la vente des matériels non conformes aux dispositions techniques ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires françaises. Les lots concernés sont repérés par un astérisque dans le catalogue de vente. Le paiement des lots s'effectue au comptant majoré du montant des frais 18% HT.

Paiement/ Bank details			
BNPPARB CHALON SUR SAONE [00695]			
Code Banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
30004	00695	00010122885	16
IBAN	FR76 3000 4006 9500 0101 2288 516		
BIC	BNPAFRPPCHL		



LUTÈCE INDUSTRIE

Consultants internationaux en ventes industrielles
60, rue de Castagnary
75015 PARIS

Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63
English and Spanish : +33 (0)7 81 58 50 40
info@lutece-industrie.com